

Châlons-en-Champagne, le 24 avril 2019

**CIRCULAIRE N° 2019-14**

Le Président du Centre de Gestion  
à  
Mesdames et Messieurs les Maires  
Mesdames et Messieurs les Présidents  
d'Etablissements Publics Communaux

**CALENDRIER PREVISIONNEL MODIFIE DES SEANCES  
DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (C.A.P.)  
AU TITRE DE L'ANNEE 2019**

Afin de faciliter la saisine des CAP tout au long de l'année 2019 et permettre un suivi des procédures en matière de RH en toute légalité, nous vous informons qu'une séance supplémentaire est identifiée le **4 juillet 2019**.

Je vous rappelle le calendrier prévisionnel des séances à venir pour cette année 2019 :

<i>Date limite de réception des dossiers</i>	<i>Dates des séances</i>	<i>Observations</i>
30 mai 2019 <b>CAP A, B et C</b>	27 juin 2019  Une réunion préparatoire se tiendra le matin à l'attention des représentants du personnel	<b>Promotion Interne</b>
6 juin 2019 <b>CAP A, B et C</b>	4 juillet 2019	<b>Dossiers courants et avancements de grade</b>
27 août 2019 <b>CAP A, B et C</b>	24 septembre 2019	<b>Dossiers courants et avancements de grade</b>
12 novembre 2019 <b>CAP A, B et C</b>	10 décembre 2019	<b>Dossiers courants et avancements de grade</b>

**Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**



Le Président,  
Patrice VALENTIN,

Maire d'ESTERNAY,  
Conseiller Régional  
Délégué Régional du CNFPT